

**L'**inscription sur les listes électorales et la participation aux scrutins nationaux (présidentiels et législatifs), des pratiques civiques parfois décrites comme déclinantes, restent élevées en Auvergne. Les caractéristiques démographiques de la région, une population en moyenne plus âgée notamment, contribuent sans doute à cette mobilisation sans l'expliquer totalement. Car, à divers âges, les Auvergnats se déplacent plus souvent pour aller voter que les habitants des autres régions.

► **Patrick JABOT, Insee**

### Les Auvergnats très souvent inscrits sur la liste

Pour voter aux élections présidentielles et législatives, il faut être de nationalité française, majeur et inscrit sur une liste électorale. En 2012, 94,6 % des habitants de la région Auvergne en âge de voter sont inscrits sur ces listes. Cette proportion est supérieure à celle constatée au niveau national (92,6 %), plaçant l'Auvergne au cinquième rang des régions métropolitaines.

Quelle que soit la région, le taux d'inscription tend à progresser avec l'âge. En Auvergne, il culmine autour de 75 ans, âge auquel près de 97 % de la population est inscrite. La région se distingue toutefois par une proportion de personnes inscrites entre 40 et 55 ans plus élevée qu'au niveau national. En Auvergne comme en France, les jeunes (entre 19 et 24 ans) et les aînés (plus de 85 ans) effectuent moins fréquemment la démarche de s'inscrire.

D'une manière générale, les femmes, les diplômés, les cadres, les personnes vivant en couple s'inscrivent plus fréquemment sur les listes électorales, que ce soit à l'échelle nationale ou locale.

### Auvergne et Limousin en tête des régions les plus participatives

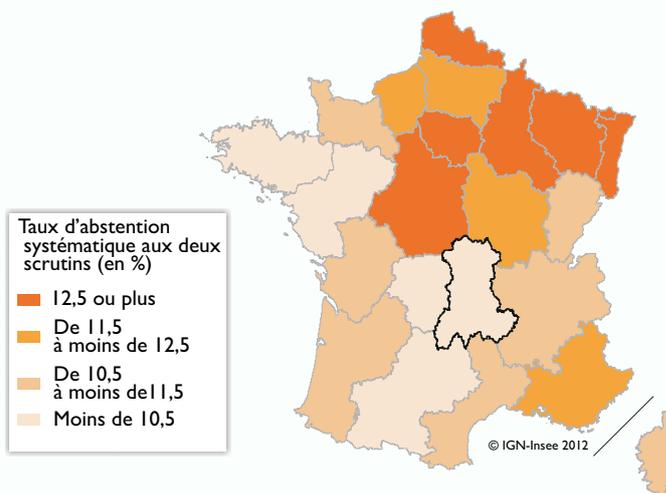
La participation aux élections nationales de 2012 situe l'Auvergne, comme sa voisine limousine, parmi les régions les plus civiques. Les chiffres de participation électorale coupent grossièrement le pays en deux grandes zones. Une France du centre et de l'ouest (Auvergne, Limousin, Bretagne et Pays de la Loire) à la mobilisation électorale soutenue se distingue d'une France du nord et de l'est (Nord-Pas-de-Calais, Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne et Ile-de-France) moins régulière aux urnes. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur se greffe aux régions du nord du pays, avec une abstention élevée et des taux de participation plus faibles.

En 2012, 79,0 % des électeurs auvergnats ont ainsi voté aux deux tours de l'élection présidentielle, une proportion supérieure de plus de cinq points à celle constatée en Nord-Pas-de-Calais (73,3 %). Cette participation hisse l'Auvergne en sixième position parmi les régions métropolitaines alors que les élections législatives, traditionnellement moins mobilisatrices, situent l'Auvergne encore plus favorablement (deuxième rang). De la même façon, seuls 9,5 % des électeurs auvergnats ont boudé les urnes à tous les scrutins, qu'il s'agisse d'élire le Président de la République ou les députés. Ce taux dépasse 13 % en Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace ou dans le Nord-Pas-de-Calais.

Comme l'inscription sur les listes électorales, la participation au vote est liée à de nombreux facteurs. L'âge permet d'esquisser un premier profil du votant assidu : en Auvergne, il s'agit d'une personne d'âge mûr. Moins de 4 % des inscrits âgés de 55 à 64 ans n'ont ainsi voté à aucun scrutin national en 2012. Plus difficile d'attribuer un sexe à cet électeur assidu : à ces âges, hommes et femmes ne se distinguent pas vraiment dans l'exercice du droit de vote.

Pour d'autres déterminants comme le niveau de diplôme, la situation familiale ou le lieu de résidence, les tendances observées en Auvergne sont les mêmes qu'en France. Les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur inscrits sur les listes électorales votent ainsi plus souvent que les non diplômés. En revanche, le fait de vivre seul ou d'habiter dans un pôle urbain semble au contraire « freiner » la participation au vote.

### Moins de 10 % des Auvergnats inscrits n'ont pas voté en 2012



## Inscription et participation aux élections de 2012 par région

	Part des inscrits en % de la population <sup>(1)</sup>	Votants aux 2 tours de la présidentielle	Votants aux 2 tours des législatives <sup>(2)</sup>	Votants systématiques <sup>(3)</sup>	Votants aux 2 scrutins <sup>(4)</sup>	Abstentionnistes systématiques <sup>(5)</sup>
Alsace	92,9	74,2	44,9	41,7	59,5	13,4
Aquitaine	93,9	79,2	52,6	49,8	67,2	10,5
<b>Auvergne</b>	<b>94,6</b>	<b>79,0</b>	<b>55,8</b>	<b>52,5</b>	<b>71,4</b>	<b>9,5</b>
Basse-Normandie	94,3	77,8	52,7	50,0	69,0	10,5
Bourgogne	93,3	76,9	51,6	47,7	67,9	11,7
Bretagne	95,9	81,1	53,3	50,8	69,5	10,3
Centre	92,5	77,3	50,5	48,0	66,4	12,7
Champagne-Ardenne	92,5	74,9	50,8	47,3	63,8	14,0
Corse	92,3	67,0	55,4	45,2	68,9	10,6
Franche-Comté	92,6	77,0	50,8	48,1	68,0	11,0
Haute-Normandie	94,2	75,5	48,7	45,4	66,3	11,9
Île-de-France	89,2	73,5	49,6	45,6	65,2	12,7
Languedoc-Roussillon	92,9	78,4	52,7	49,8	68,7	11,3
Limousin	95,1	80,9	59,8	57,3	70,5	10,4
Lorraine	93,6	74,7	47,9	44,6	63,8	13,7
Midi-Pyrénées	92,4	79,8	53,7	51,2	69,6	10,4
Nord - Pas-de-Calais	95,0	73,3	47,1	43,6	63,2	14,3
Pays de la Loire	95,0	80,0	53,0	50,7	68,5	10,0
Picardie	93,2	74,4	49,6	46,0	65,1	11,6
Poitou-Charentes	94,3	77,7	53,3	49,7	66,1	11,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	90,5	75,7	49,1	46,1	66,3	12,4
Rhône-Alpes	91,5	78,1	47,1	44,2	65,6	11,2
<b>France métropolitaine</b>	<b>92,6</b>	<b>76,7</b>	<b>50,5</b>	<b>47,3</b>	<b>66,4</b>	<b>11,8</b>
<b>Rang de l'Auvergne</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

(1) habitants de la région inscrits sur les listes électorales de la région

(4) vote à au moins un tour de la présidentielle et au moins un tour des législatives

(2) ou seulement au 1<sup>er</sup> tour si un candidat a été élu dès le premier tour

(5) aucun vote, que ce soit à la présidentielle ou aux législatives

(3) vote à tous les tours des deux élections

Source : Insee, enquête Participation électorale 2012

## ► Pourquoi une enquête sur la participation électorale ?

Depuis l'élection présidentielle de 1988, l'Insee réalise des enquêtes sur la participation électorale, avec l'appui du ministère de l'intérieur et l'autorisation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

L'objet de cette enquête peut étonner alors même que les taux d'inscription sur les listes électorales comme les taux de participation sont connus et publiés de manière officielle par le ministère de l'Intérieur dans les heures qui suivent les scrutins. L'enquête de l'Insee permet d'analyser plus finement les comportements de participation en mettant en évidence l'intermittence du vote (les abstentionnistes systématiques, les électeurs ponctuels et les votants systématiques) ainsi que les caractéristiques sociodémographiques des votants.

L'enquête 2012 porte sur les élections présidentielles et législatives. Dans un premier temps, un échantillon national de près de 300 000 électeurs potentiels a été constitué. Il permet notamment d'établir le taux d'inscription sur les listes électorales. Cette propension à s'inscrire peut alors être mise en relation avec certaines caractéristiques démographiques (âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle...). L'échantillon auvergnat compte ici 6 977 électeurs potentiels répartis sur 658 communes.

Dans un deuxième temps, la participation aux élections d'un sous-échantillon (40 000 inscrits au niveau national) est relevée par les agents de l'Insee en consultant les listes d'émargement en préfecture dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout électeur peut le faire. Les « sondés » ne sont donc pas interrogés directement. En juin 2012, en Auvergne, 13 agents de l'Insee ont ainsi relevé la participation de 1 522 électeurs inscrits dans 112 communes. Ce sous-échantillon régional constitue toutefois une base trop étroite pour extraire des résultats départementaux.

Pour en savoir plus : « L'inscription et la participation électorales en 2012 : qui est inscrit et qui vote », Insee Première n° 1411, septembre 2012, Insee